

Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

Vendredi 29 octobre 2021
Église Saint-Maurice-de-Duvernay
1961, rue d'Ivry, Laval

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021
PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Josée Grandmont ouvre l'assemblée et elle constate qu'il y a quorum.

2. Nomination d'un président d'assemblée

Sur la proposition de James Sweeny, appuyée par Ana Manescu, Yves Grondin est nommé président d'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Caroline Tanguay, appuyée par Caroline Clermont, l'ordre du jour est adopté.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 octobre 2020

Tous les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale 2020, il est adopté sans modifications sur la proposition de James Sweeny, appuyée par Mélanie Milot.

5. Présentation du rapport de la présidente

Josée Grandmont présente le rapport de la présidente.

C'est avec beaucoup de plaisir et une certaine dose d'excitation que je suis devant vous aujourd'hui.

Il y a un an, nous étions en pleine 2e vague de la COVID-19. Selon la couleur de la zone (rouge, orange ou verte) les églises pouvaient accueillir de 25 à 250 personnes et plusieurs d'entre nous attendaient avec impatience le vaccin. Le Forum avait été annulé et l'Assemblée générale annuelle et la remise des prix Excellence s'étaient faites par Zoom. Aujourd'hui, nous sommes réunis à Laval et cet après-midi nous visiterons des lieux à caractère religieux. Qui l'aurait cru !

Malgré le contexte de la pandémie, l'année 2020-2021 fut enrichissante et stimulante. Tout au long de l'année, les Tables régionales se sont réunies virtuellement afin, entre autres, d'analyser et de recommander la restauration des églises de leur territoire. Suite à ces recommandations, madame Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications, annonçait, le 16 juin 2021 à la cathédrale Saint-François-Xavier de Chicoutimi, l'octroi de 15 millions de dollars pour la restauration du patrimoine à caractère religieux. Étaient également présents à cette annonce, madame Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que tous les députés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En ce qui a trait au programme de requalification, un troisième appel de projet a été ouvert au printemps et le comité d'experts s'est réuni en octobre. Ce programme connaît un beau succès. Près de 40 organismes ou municipalités ont déposé des projets de requalification, pour plus de 15 millions de dollars. Le milieu attendait depuis déjà quelques années un tel programme répondant visiblement à des besoins. Le budget annuel de 5 millions sera rapidement insuffisant. D'un appel de projet à l'autre, le volet 2, réalisation de travaux, connaît de plus en plus de succès.

Au comité de coordination avec le ministère de la Culture et des Communications, dont les représentants du conseil étaient James Sweeny, Jocelyn Groulx et moi-même, nous avons revu les critères d'admissibilité et de priorisation afin qu'ils soient harmonisés avec les différents programmes en patrimoine du Gouvernement du Québec. Pour terminer, je voudrais souligner la collaboration des représentants du ministère de la Culture et des Communications au Comité de coordination, monsieur Pascal Rivard, madame Alex Lachance-Fortin et monsieur Guillaume Hénault.

Au cours de la dernière année, le directeur général et moi-même avons rencontré à trois reprises, toujours virtuellement, les représentants de l'Assemblée des évêques en matière de patrimoine, soit Monseigneur Raymond Poisson, Monseigneur Pierre-Olivier Tremblay et messieurs Simon Labrecque et Germain Tremblay. Ces échanges ont permis de mieux connaître la mission de chacun ainsi que les attentes et les besoins. Au cours des prochains mois, le directeur général et son équipe rencontreront chacun des diocèses. Un portrait actuel de ceux-ci sera tracé et l'avenir du parc immobilier religieux sera abordé. Un chantier important et essentiel afin de faire, entre autres, des recommandations à la ministre.

Je veux aussi remercier tous les membres des Tables de concertation régionales, du comité des archives, du comité des orgues, du comité des biens mobiliers et des œuvres d'art et du comité du patrimoine mobilier pour leur travail soutenu et leur généreuse contribution au rayonnement de l'organisation. Un merci très sincère aux bénévoles qui font de notre organisation un modèle unique et efficace.

Merci aux membres du conseil d'administration : Richard Bégin, Caroline Cloutier, Jean-Marie Fallu, Marie-Sol Gaudreau, Yves Grondin, Claude Lepage, Ana Manescu, Stéphan Martel, Mélanie Milot, Pierre B. Paquin, Ghyslain Raza, Denis Robitaille, James Sweeny, Caroline Tanguay, Éric Vaillancourt et Martin Yelle. Votre professionnalisme, votre écoute, votre disponibilité et votre indulgence face à certains de mes égarements ont grandement facilité mes années à la présidence. Je ne saurai jamais assez vous remercier.

Finalement, merci à l'équipe du CPRQ : Andréanne Jalbert-Laramée, Isabelle Lortie, Johanne Picard, Cameron Piper et Alicia Tremblay. Un merci tout spécial à Jocelyn Groulx, nos

échanges fréquents me manqueront. Quand l'un doutait, l'autre non, c'est la force d'une bonne équipe.

L'image du Conseil du patrimoine religieux a beaucoup évolué depuis mon arrivée. Le Conseil n'est plus seulement le gestionnaire d'un programme de subvention, il est maintenant l'interlocuteur privilégié en matière de sauvegarde du patrimoine à caractère religieux. Le défi des prochaines années est grand : comment garder ce patrimoine bien vivant mais dans de nouvelles fonctions. Je n'ai aucune crainte, le prochain conseil d'administration et l'équipe sauront relever ce beau défi.

6. Présentation du rapport du directeur général

Jocelyn Groulx présente le rapport du directeur général.

Malgré la pandémie qui a occupé une place importante dans nos opérations et qui nous a obligé à faire preuve d'agilité et d'imagination, l'année 2021 a vu se concrétisé de nombreux projets et réalisations. Je suis fier de notre équipe de professionnels et de la façon dont elle a su faire face à cette situation.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a reçu du ministère de la Culture et des Communications une aide financière en crédit régulier pour son budget de fonctionnement. Il faut savoir qu'avant 2020, le budget de fonctionnement de l'organisation était constitué de sommes prises à l'intérieur du programme de subvention. Cette aide financière bonifiée est en lien avec les nouvelles responsabilités du programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux et elle permet le maintien d'une équipe de six professionnels au sein de l'organisation.

Programme de soutien à la protection, à la transmission et à la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux

Le programme continue d'être très populaire auprès des clientèles admissibles avec près de 150 demandes d'aide financière par année totalisant des sommes demandées de plus de 45 M\$. Compte tenu des besoins financiers croissants, il est important que le ministère de la Culture et des Communications continue le réinvestissement des budgets du programme amorcé il y a quelques années.

Le 15 mars dernier, la ministre Nathalie Roy a bonifié l'enveloppe budgétaire 2020-2021 par l'annonce d'une somme de 5 M\$ accordée aux travaux de restauration de la cathédrale Sainte-Thérèse-d'Avila à Amos, immeuble patrimonial classé par le ministère de la Culture et des Communications.

L'enveloppe budgétaire 2021-2022 de 15 M\$ a été annoncée le 16 juin dernier à la cathédrale Saint-François-Xavier de Saguenay. Cette annonce permettra la réalisation de 73 projets de restauration, plus précisément 67 immeubles patrimoniaux et 6 œuvres d'art et orgues, répartis dans plusieurs régions du Québec.

Malgré la fragilité financière des propriétaires, le nombre limité de professionnels et d'entrepreneurs spécialisés en patrimoine et la hausse des coûts des projets de restauration, l'année 2021 se signale par la réalisation de plusieurs chantiers importants: la cathédrale d'Amos, l'église Notre-Dame-de-l'Eau-Vive à Gatineau, l'église Saint-Esprit-de-Rosemont, l'église unie Saint-James et la cathédrale Christ Church à Montréal, l'église Saint-Jean-

Baptiste à Sherbrooke, la cathédrale de Nicolet, l'église Chalmers-Wesley à Québec, la basilique de Saint-Anne-de-Beaupré, l'église Sainte-Amélie de Baie-Comeau, la cathédrale de Gaspé et l'église Saint-Pierre-de-La Vernière aux Iles-de-la-Madeleine. Il faut remonter à plusieurs années pour connaître une année avec autant de chantiers majeurs en cours de réalisation.

À la demande du Conseil du patrimoine religieux du Québec, les critères d'admissibilité du programme ont été assouplis. Ainsi, sont maintenant admissibles au programme les lieux de culte cités par les municipalités ou situés dans un site patrimonial cité et les lieux de culte situés dans un site patrimonial déclaré. Cette modification permet aux communautés locales de se mobiliser et d'utiliser les outils de protection de la Loi sur le patrimoine culturel pour développer un projet de restauration d'un lieu de culte patrimonial.

Programme de requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux

Le programme de requalification a pour objectif spécifique de faciliter la transition des lieux de culte patrimoniaux excédentaires vers de nouveaux usages en lien avec les besoins des communautés, tout en favorisant la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales. Il comporte deux volets : un premier pour la réalisation d'études techniques et un second pour le financement des travaux de requalification, de restauration et de mise aux normes.

Les projets soutenus bénéficient de l'accompagnement, du réseautage et de formations organisées par l'équipe du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Le programme bénéficie d'une somme de 15 M\$ suite à l'annonce par le ministère de la Culture et des Communications de trois enveloppes budgétaires de 5 M\$ (2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022).

Depuis 2020, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a diffusé trois appels de projets qui ont permis de recevoir plus d'une centaine de demandes d'aide financière. Les deux premiers appels de projets ont été caractérisés par un nombre important de demandes reçues au volet 1 (incubateur), soit pour la réalisation d'études techniques. Le troisième appel de projets se distingue par l'augmentation significative des demandes reçues au volet 2 dont plusieurs projets issus de l'incubateur.

Cette progression illustre les besoins financiers croissants des projets de requalification et la nécessité pour le ministère de la Culture et des Communications d'augmenter les budgets associés à ce programme essentiel pour l'avenir du patrimoine religieux compte tenu de l'accélération du nombre de fermetures d'églises et en prévision des projets inscrits au volet 1 qui se préparent à déposer une demande d'aide financière au volet 2.

Journées du patrimoine religieux

L'édition 2021 des Journées du patrimoine religieux s'est tenue les 11 et 12 septembre dernier. C'était la deuxième édition à être organisée dans toutes les régions du Québec. La programmation a regroupé 276 édifices du patrimoine religieux situés dans 175 villes et municipalités, ce qui a permis de doubler, en comparaison à l'année dernière, la participation des lieux qui ont ouverts leurs portes et des visiteurs.

Les Journées du patrimoine religieux 2021 ont bénéficié d'une couverture médiatique très importante : près de 100 articles et entrevues dans les médias locaux, régionaux et nationaux. Cette année, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a diffusé une publicité des Journées du patrimoine religieux à la télévision de Radio-Canada ainsi qu'un cahier promotionnel dans le journal Le Devoir.

Consultations sur la situation des archives religieuses

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a collaboré avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à l'organisation de rencontres de consultation afin de mieux connaître la situation entourant la conservation et la diffusion des archives religieuses des diocèses catholiques.

S'inscrivant dans une démarche plus globale cherchant à dresser un portrait de situation des archives religieuses pour l'ensemble du Québec, ces rencontres visent à mieux faire connaître les mandats et les services offerts par BAnQ auprès des diocèses. Ces consultations sont issues du travail de concertation du Conseil du patrimoine religieux du Québec qui a initié l'année dernière une table ronde sur l'avenir des archives religieuses réunissant des spécialistes du domaine.

Remerciements

J'aimerais remercier toute l'équipe des professionnels, des membres des tables de concertation régionales, des comités spécialisés et du conseil d'administration du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour tout le travail accompli cette année dans des circonstances souvent changeantes au gré des conditions sanitaires.

Un remerciement particulier à notre présidente Josée Grandmont pour son implication depuis 2008 au conseil d'administration de la corporation. Un grand merci pour ta confiance et ton leadership assumé à la présidence. C'est un plaisir de travailler avec toi.

M. Paul Labonne demande des précisions quant à la nature des travaux réalisés à l'église Sainte-Amélie à Baie-Comeau. L'aide financière accordée à ce bénéficiaire visant à effectuer des travaux de restauration de la toiture et de la fenestration.

Yves Grondin souligne l'actuelle période électorale des municipalités pour interpeler les candidats afin que ceux-ci s'engagent à apporter un soutien financier aux lieux de culte.

7. Présentation des états financiers vérifiés au 31 mars 2021

Les états financiers vérifiés au 31 mars 2021 du Conseil du patrimoine religieux du Québec et du Fonds du patrimoine religieux du Québec sont présentés aux membres par Amin Sassi, CPA.

8. Nomination du vérificateur pour l'année financière 2021-2022

Sur la proposition de Peter Mackey, appuyée par James Sweeny, la firme Deloitte est mandatée pour vérifier les états financiers de l'année 2021-2022.

9. Élection des membres du conseil d'administration

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est administré par un conseil d'administration composé de dix-huit administrateurs, dont dix administrateurs désignés par les tables de concertation et huit administrateurs choisis parmi les membres actifs en général. Le mandat des administrateurs est de deux années, la moitié des postes devenant disponibles à l'élection à chaque année. De plus, un poste supplémentaire est disponible suite à la démission d'un administrateur.

Les tables de concertation ont nommé les personnes suivantes pour les représenter.

- Richard Bégin – Membre table Outaouais
Président de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Luc-Michel Belley – Membre table Saguenay-Lac-Saint-Jean
Directeur adjoint au Service de la culture, des sports et de la vie communautaire à la Ville de Saguenay
- Jean-Marie Fallu – Membre table Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
Président de Patrimoine 1534, cabinet-conseil en muséologie, patrimoine et tourisme culturel
- Marie-Sol Gaudreau – Membre table Capitale-Nationale-Chaudière-Appalaches
Directrice générale du diocèse anglican de Québec

Les personnes suivantes présentent leur candidature aux six postes disponibles pour les membres actifs

- Yves Grondin – Membre actif
Conseiller municipal à la Ville de Drummondville et membre de la commission de la culture de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Claude Lepage – Membre actif
Agent de développement culturel à la MRC de Bellechasse
- Luc Noppen – Membre actif
Professeur au Département d'études urbaines et touristiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Pierre B. Paquin – Membre actif
Avocat en droit municipal, en immobilier et en financement au cabinet Bélanger Sauvé
- Marie-Dina Salvione – Membre actif
Chargée de projet à l'Institut du Nouveau Monde (INM)

- Martin Yelle – Membre actif
Directeur de la mission au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap et membre du comité des orgues

10. Varia

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec souhaite rendre hommage à sa présidente sortante, Madame Josée Grandmont et la remercier pour ses nombreuses années aux services de l'organisme.

11. Clôture de l'assemblée

Sur la proposition de Caroline Tanguay, appuyée par Denis Robitaille, l'assemblée est levée.

Josée Grandmont, présidente

Marie-Sol Gaudreau, secrétaire